Rapport de présentation

Comité social d'administration ministériel

SG/DRH/D/RM	Révision des lignes de gestion mobilité	12 novembre 2026

Le contexte,

Cinq ans après l'établissement des LDG ministérielles en matière de mobilité, la DRH a engagé l'année dernière le chantier de leur révision en partenariat avec les organisations syndicales et les acteurs concernés (services employeurs, zone de gouvernance, RH de proximité, services de gestion).

Leur actualisation était rendue nécessaire, de l'avis partagé avec l'ensemble des parties prenantes, en raison de leur complexité, du manque de transparence des processus et de la charge administrative induite.
Après plusieurs groupes de travail et temps d'échanges, un nouveau dispositif a été proposé et présenté en CSAM du 29 janvier 2026.

Une expérimentation a été lancée en février 2026.

Les principales évolutions mises en place sont :

- La création d'un fil mensuel unique de publication des offres d'emplois tous les 1er mardi du mois (avec la suppression des 3 dispositifs existant auparavant : cycle de printemps, fil de l'eau tous les 15 jours et fil de l'eau à enjeux toutes les semaines) et d'une publication des résultats deux fois par mois,
- des processus allégés (prolongation de la publication des offres d'emplois en cas de non pourvoi, maintien des accords tripartites, numérisation du processus, fin des postes susceptibles d'être vacants …),
- une harmonisation des durées de poste pour les agents en Outre-mer afin de bénéficier de priorités subsidiaires ou de dispositions spécifiques (3 ans pour tout le monde).

La gouvernance de cette expérimentation s'est traduite par la mise en place de comités de suivi avec les organisations syndicales sur la base d'un programme de travail partagé.

Les enjeux

Eu égard à la charge induite par le dialogue social nourri de la rentrée, les organisations syndicales ont souhaité reporter le 3ème COSUI programmé initialement en septembre (date de report au 23 novembre) et le 4ème COSUI ne pourra être organisé avant la fin de l'année en raison des élections professionnelles.

Ceci a pour conséquence une absence de dialogue sur les sujets programmés dans ces COSUI (restitution de l'enquête de satisfaction, suivi des indicateurs et échanges sur les LDG rénovées).

De plus, cette année 2026 a été marquée en gestion par les élections professionnelles, lesquelles ont impacté les dates d'affectation des agents et donc le processus cible.

Au demeurant, une année complète n'a pas été observée pour tirer toutes les conclusions et enseignements nécessaires à la finalisation des LDG rénovées.

En conclusion,

Il est proposé une prolongation de l'expérimentation sur l'année 2027 afin de poursuivre les échanges et débats autour du nouveau dispositif de mobilité.

Le prochain COSUI initialement programmé le 23 novembre prochain mais reporté au début de l'année 2027, sera l'occasion de discuter du programme de travail de l'année 2027 et des modalités de poursuite de l'expérimentation.